

Cours intensif

Justitia 4.0 et digitalisation de l'étude d'avocat

de l'Association des avocats bernois (AAB)

L'Association des avocats bernois (AAB) propose un cours qui donne un aperçu des thèmes liés à la digitalisation d'un cabinet d'avocats et à Justitia 4.0:

- Plateforme justitia.swiss et applications métier pour avocats
- Questions pratiques de la gestion de documents et de données dans un cabinet d'avocats (p.ex. importance et concept de la valeur de hachage)
- Questions de base concernant la cybersécurité
- Traitement et analyse forensique des moyens de preuve électroniques
- Mise en place des infrastructures informatiques d'un cabinet d'avocats
- Communication électronique et échange de fichiers confidentiels
- etc.

L'objectif est de parvenir à un échange intensif avec des confrères et consœurs pour adapter le cours au niveau de connaissance et aux questions pratiques.

Direction du cours: Claudia Schreiber, avocate à Berne, co-présidente de l'Association des avocats bernois; avec la participation de Marcel Egger, avocat à Neuchâtel et Bienne, avocat spécialiste FSA droit de la construction et de l'immobilier et avocat spécialiste FSA droit pénal.

Date: Jeudi, 27 novembre 2025, de 13h à 18h.

Lieu du cours: Chocolats Camille Bloch SA, Grand-Rue 21, CH-2608 Courtelary.

Coût du cours: 200 CHF plus TVA (café, expresso, thé avec cake Ragusa ou Torino inclus).

Nombre maximal de participants: 15 personnes.

Inscription via l'Association des avocats bernois (AAB) à l'adresse info@bav-aab.ch jusqu'au **15 octobre 2025**.